

ESAMI FINALI - INTERPRET CONSECUT.
FRANCESE-ITALIANO - A.A. 1998-99
SESSIONE ESTIVA - LUGLIO 1999

INTERVENTION DE M. HUGUES SIBILLE, Délégué interministériel
à l'Innovation sociale et à l'Economie sociale, France.

Conferenza di Bologna, 1.12.1998

"L'ENTREPRENEURIAT COOPERATIF DANS L'EUROPE DE L'AN 2000"

Mesdames, Messieurs,

nommé délégué interministériel à l'Economie sociale par le
Conseil des Ministres en juin dernier, c'est un plaisir pour
moi de rejoindre le monde coopératif international et je
vous en remercie. Je suis venu à Bologne pour participer à
appeler de tous mes voeux un nouvel élan européen en faveur
du développement et du renouvellement des coopératives et de
l'Economie sociale. Car il faut le dire, cet élan est
aujourd'hui moins fort, non pas au niveau du terrain où les
initiatives se multiplient mais au niveau des politiques
publiques.

Il y a dix ans pourtant, des ambitions et des projets
étaient portés, créant une dynamique européenne; grâce à cet
élan, les organisations de l'Economie sociale en Europe se
sont rapprochées et ont appris à travailler ensemble. Bref,
un espoir européen était né. Or, cet espoir s'est un peu
estompé au fil du temps, même si certaines choses ont été
faites depuis. Cet essoufflement des politiques européennes
est paradoxal à l'heure où s'exprime visiblement le besoin
d'une troisième voie pour créer de nouvelles activités et
des emplois, pour reformuler le rôle de l'Etat providence,
pour inventer un développement local et durable que symboli-
se la réussite de cette Conférence.

Nous sommes donc à un tournant pour faire reconnaître politi-
quement, dans les Etats et à l'échelle européenne, le rôle de
l'Economie sociale comme contribution à un modèle européen
de développement qui conjugue l'initiative entrepreneuriale
et les valeurs d'Economie sociale.

Sur le terrain, les nouvelles formes d'entreprises coopérati-
ves se multiplient, mais l'intérêt de la part des Pouvoirs

M45/D

Politi

7/12"

02-1145-D-FIN-1-CON

KHRS

publics aux entreprises d'Economie sociale. Il doit porter d'abord, bien évidemment, sur leur capacité à créer des activités et des emplois. En France, c'est par exemple le cas avec le Programme Ministériel de développement de nouveaux services et emplois jeunes: il s'agit d'un profond renouveau de la politique d'emploi à partir des besoins non satisfaits pour conduire un programme d'investissement (massif de l'Etat dans de nouveaux services créateurs d'emplois. Mais il me semble que nous sommes à un tournant pour que ces politiques ponctuelles soient inscrites dans une véritable reconnaissance d'un secteur d'Economie sociale.

Il me paraît clair que ma première tâche est une tâche de reconnaissance, ensuite une tâche de clarification, enfin une tâche d'appui au développement de nouvelles formes d'entreprises à but social ou autres. La reconnaissance consiste à faire en sorte que l'on considère l'Economie sociale comme de véritables entreprises, créant de véritables fonctions d'employeurs. La clarification consiste à créer un cadre juridique et fiscal plus clair pour ces entreprises. L'appui au développement, c'est mettre en place des outils viables de développement des coopératives et entreprises sociales. Je souhaite que ces trois mots clefs soient la base d'une ambition de politique européenne.

Je suis venu l'appeler de mes vœux ici à Bologne. Il ne saurait y avoir de nouvel élan pour une politique européenne de développement

D'UN TROISIÈME SECTEUR D'ECONOMIE SOCIALE
SANS CETTE CONVICTION.

JE VOUDRAIS CONCLURE EN APPUYANT
LES PROPOSITIONS POUR QUE CE MESSAGE
S'ACCOMPAGNE

d'une ambition de développement et de moyens de développement dans lesquels l'innovation sociale soit centrale. En effet, il n'est pas normal que les moyens publics consacrés à l'innovation le soient exclusivement à l'innovation technologique. /

En ce sens, la lecture récente d'un rapport de l'OCDE sur les entreprises sociales m'invite à proposer un programme européen de travail sur les entreprises ayant pour finalité l'insertion de publics en difficulté: l'exemple des coopératives sociales italiennes est particulièrement intéressant.

Mesdames, Messieurs, je conclurai en disant que les dirigeants européens ont une vraie responsabilité pour que la notion d'Europe sociale s'incarne autrement que dans une conception d'Europe Providence, avec une vision périmée du social. Il s'agit bien de favoriser une voie européenne originale dans laquelle l'entrepreneuriat coopératif ait toute sa place aux côtés du secteur privé et du rôle de l'Etat. Je vous remercie.